EU 22 8 1

378

AMBASSADE DE FRANCE
AUX PAYS-BAS

LA HAYE, le 27 AVRIL 1955

N° 746 /EU.

E

MONSIEUR JEAN-PAUL GARNIER
AMBASSADEUR DE FRANCE AUX PAYS-BAS

à

SON EXCELLENCE MONSIEUR ANTOINE PINAY
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

- DIRECTION EUROPE

a/s. Projet de relance européenne
Spaak/Beyen.

Par mon télégramme N° 188, j'ai tenu le Département informé des intentions de M. BEYEN concernant la relance de l'idée européenne et de son désir de faire revivre au moins en partie, et sous une forme sans doute plus souple le plan d'intégration économique auquel il a donné son nom.

En son for intérieur, le Ministre néerlandais des Affaires étrangères reste certainement toujours attaché à son projet d'établissement d'un marché commun, but ultime de ses efforts et qui serait de toute évidence fort intéressant pour les Pays-Bas. Conscient toutefois de l'ampleur des difficultés auxquelles son plan ne manquerait pas de se heurter à nouveau, s'il était présenté sans modifications, M. BEYEN semblerait maintenant vouloir recourir à une tactique plus nuancée que par le passé.

Le Ministre entend avant tout éviter de provoquer maintenant de violentes réactions analogues à celles qui s'étaient produites l'an passé à l'occasion des débats sur la C.E.D. Aussi estime-t-il plus adroit pour écarter notamment les critiques dont

Copie à :
- SERVICE DES PACTES
- AFFAIRES ECONOMIQUES & FINANCIERES
- CABINET DU MINISTRE
- SECRETARIAT GENERAL.

...../.....

© Archives Diplomatique (EU Europe, 1949-1955, Généralités) (Paris (La Courneuve)) inv.nr. 36
http://resources.huygens.knaw.nl/europeseintegratie/doc/L00484

l'Europe des Six est l'objet, de tenter de faire participer à son projet actuel le plus grand nombre de pays membres de l'O.E.C.E.

Renonçant, pour le moment, à lier l'intégration économique à la réalisation d'une communauté politique, il n'exclut pas la possibilité de mettre sur pied certains pools spécialisés dans le domaine des transports et de l'énergie par exemple. Il accepte enfin d'examiner toute proposition de réalisation européenne rattachée si besoin est à la C.E.C.A. ou en liaison avec elle.

On est fondé toutefois à se demander si en dépit de ces concessions apparentes les sympathies réelles de M. BEYEN ne vont pas toujours à cette Europe des Six qui lui apparait en fait comme le seul noyau autour duquel pourrait se cristalliser l'idée européenne. Pour lui, c'est seulement sur cet espace géographique limité qu'un embryon d'Europe est susceptible de se former. Il a la ferme conviction que l'O.E.C.E. ne saurait réaliser le marché commun qui reste son principal objectif, sa suprême pensée. La présence de l'Angleterre à l'U.E.O. ne lui parait pas conciliable avec un progrès quelconque de l'idée européenne, au sein de cette organisation dont il faut bien se garder, au surplus, de compromettre la cohésion. Aussi lorsqu'on connait les sentiments véritables de M. BEYEN est-on tenté de se demander si les nouvelles propositions du Ministre des Affaires Etrangères ne visent pas avant tout à démontrer qu'en pratique, seuls les six pays représentés à Luxembourg sont susceptibles de faire progresser l'intégration en acceptant de consentir quelques sacrifices limités qu'une conception commune des objectifs à atteindre justifierait.

Sans doute est-il encore trop tôt pour dégager d'une façon précise ses intentions véritables. Les contacts qu'il prendra avec ses collègues européens ne manqueront pas d'influer sur ses conceptions concernant la procédure à adopter et de l'amener à faire

...../.....

quelques concessions, peut-être même dans le sens de l'intégration par secteurs. Soucieux d'éviter le reproche de prévo des organismes faisant double emploi avec l'O.E.C.E. et peu enclin d'autre part à raccorder trop étroitement à la C.E.C.A les nouvelles initiatives envisagées, le Ministre hollandais des Affaires étrangères doit prendre des ménagements. Il ne veut pas apporter de l'eau au moulin de ses adversaires ou tout au moins de ceux de ses partenaires qui ne partagent pas ses vastes ambitions. Il s'agit donc au premier chef de les rassurer, en leur présentant des projets limités et raisonnables, qui leur apparaissent sans grands dangers, afin de les inciter à mettre le doigt dans l'engrenage et les amener ainsi peu à peu à s'engager davantage dans la voie de l'intégration économique européenne qui reste le "grand dessein" de son action politique./.